



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63810>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-63810**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-19178

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 17/05/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22130001500247

Ville : Marseille

Code postal : 13256

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : AMENAGEMENT VILLAGES SPORTIFS ITINERANTS TOURNEE "LA PROVENCE TERRE DE SPORTS"

Code CPV principal - Descripteur principal : 92620000

Type de marché : Services

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations 60 % 2-Valeur technique 40 % 2.1--Ergonomie de l'agencement général : fluidité, circulation du public, esthétique (schéma et mise en situation à l'appui) 30 % 2.2-Adéquation du mécanisme de compensation du bilan carbone avec l'évènement 10 %

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

La Commission d'Appel d'Offres Adaptée a décidé d'émettre un avis favorable au classement et à l'attribution de l'accord-cadre relatif au TRANSPORT, NETTOYAGE, MONTAGE et DEMONTAGE, POUR LA MISE EN PLACE DE LA TOURNEE « LA PROVENCE TERRE DE SPORTS », à la société SASL CO CARMASPORT pour un montant maximum annuel de 210 000 euro(s) H.T., soit 252 000 euro(s) T.T.C, et pour une durée d'un an reconductible une fois.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2024